



RETRAIT du projet de loi Blanquer : Le mandat du 19 mars



Nous sommes plus de 600 professeurs des écoles du Val-de-Marne, rassemblés devant la DSDEN ce jour avec les syndicats SNUDI-FO, SNUipp, SUD Education et CGT Educ'action, répondant à l'appel lancé par l'assemblée générale des 71 collègues de Fresnes, pour le retrait du projet de loi "école de la confiance" dit "loi Blanquer" et contre le projet de la DASEN modifiant les règles du mouvement des personnels.

Nous constatons que ce 19 mars plus de 200 écoles du département sont fermées, des centaines d'écoles sont touchées par la grève, des milliers et des milliers de collègues ont décidé en quelques jours, quelques heures de se mettre en grève. Partout les enseignants sont unis pour exiger le retrait total du projet de loi Blanquer.

Nous avons mandaté une délégation pour déposer nos revendications auprès de la DASEN, représentante du Ministre dans le département : "retrait du projet de loi Blanquer" "Rétablissement des règles du mouvement" (pas de vœu large obligatoire, maintien de la phase d'ajustement avec vœux spécifiques et présence des délégués du personnel, rétablissement des prérogatives des CAPD).

Dans toutes les écoles, les parents ont été saisis par les enseignants du contenu du projet de loi et des graves menaces qu'il fait courir sur l'école publique : fusions d'écoles, regroupements avec le collège, disparition des directeurs, menace sur la maternelle, financement accru pour le privé, remise en cause de la formation initiale, utilisation accrue de contractuels, fin de la liberté d'expression des enseignants, ...).

Ce projet de loi s'ajoute à Parcoursup, à la réforme du BAC, celle du lycée et à la loi ORE que nos collègues du second degré rejettent.

Dans toutes les écoles les enseignants sont unis pour exiger le retrait du projet de loi Blanquer.

Blanquer doit céder maintenant : le projet de loi "école de la confiance" doit être retiré, les règles du mouvement doivent être rétablies.

Nous appelons tous les collègues du département à se réunir dans les écoles et les communes en assemblées intersyndicales locales dès jeudi et vendredi pour réaffirmer leurs revendications, discuter des moyens de les faire aboutir et désigner des délégués pour participer à l'assemblée départementale des délégués d'écoles avec les organisations syndicales lundi 25 mars à 17h30 à la maison des syndicats de Créteil afin de décider ensemble, des initiatives à prendre pour obtenir satisfaction.

**Retrait du projet de loi Blanquer !
Rétablissement des règles du mouvement !**

Adopté à l'unanimité des plus 600 PE présents rassemblés devant la DSDEN de Créteil